



Intersyndicale VS RIPOST : Unanimité des syndicats douaniers face à une ligne pseudo sécuritaire qui ne connaît pas nos métiers !



RIPOST : la destruction des Finances par Nuñez !



Environnement et contexte

Les syndicats douaniers, CFDT-CFTC, SNAD-CGT, SOLIDAIRES DOUANES, USD-FO et UNSA-CGC ont été reçus jeudi 30 avril 2026 par :

- M^{me} Isabelle FLORENNES, sénatrice Union centriste, rapporteure de la commission des lois ;
- M^{me} Lauriane JOSENDE, sénatrice Les Républicains, rapporteure de la commission des lois ;
- M^{me} Audrey LINKENHELD, sénatrice PS, membre de la commission des lois ;
- et l'administrateur du secrétariat de la commission des lois.

La commission des lois du sénat chargée d'examiner le projet RIPOST (pour Réponses Immédiates aux Phénomènes troublant l'Ordre public, la Sécurité et la tranquillité de nos concitoyens), a reçu l'intersyndicale douanière pendant 1h30, soit 1/4h par syndicats.

Un premier tour de table a été fait où chaque syndicat a pu tenir des propos liminaires. Chaque syndicat avec ses mots a rappelé que :

- la douane est l'administration la plus efficace contre la criminalité organisée ;
- la douane française a un sous-effectif colossal vis-à-vis des autres pays de l'UE ;
- l'article 9 du projet RIPOST va déstabiliser la coopération existante entre le ministère des Finances et celui de l'Intérieur.



RIPOST : notre acronyme syndical alternatif !

R : Recrutement
I : immédiat, suite aux
P : pertes d'emploi, à
O : opérer
S : sans
T : tarder en douanes

Tous unis contre l'article 9 du projet RIPOST qui doit être abrogé car si l'on veut de l'efficacité contre la criminalité organisée il faudra revoir ce projet en s'inspirant plutôt pour cet acronyme de cette nouvelle signification :

« Recrutement Immédiat suite aux Pertes d'emplois à Opérer Sans Tarder en douanes »

Question de M ^{me} JOSENDE	Question de M ^{me} LINKENHELD
<p>Quel(s) amendement(s) voudriez vous voir apporter à l'article 9 du projet RIPOST pour l'adopter ?</p> <p>Belle unité intersyndicale pour demander son abrogation pure et simple.</p> <p>La raison étant que :</p> <p>La loi en l'état permet déjà aux services de police de fouiller les personnes et les véhicules mais avec des garde-fous, du fait que ces personnels ont plus de pouvoirs que les douaniers, notamment celui de contrôler les identités.</p>	<p>Avez-vous une idée de la raison sous-jacente de ce projet sans que votre direction soit mise au courant ?</p> <p>SOLIDAIRES Douanes a émis l'hypothèse la plus probable : ce projet permet au ministre de l'Intérieur de faire miroiter aux gendarmes des missions qu'ils idéalisent, sans frais pour lui.</p> <p>Rien que pour l'année il y a eu une hémorragie de leurs effectifs avec la démission de 15 000 gendarmes.</p> <p>D'ailleurs ce ministre a profité de la vacance du poste de ministre de l'Action et des Comptes publics.</p>



Argumentaire détaillé

- **Constitutionnalité** de l'article, puisque notre article 60 du code des douanes a été retoqué par le Conseil constitutionnel il y a à peine 3 ans.
- Ce projet se fait à **effectif constant** pour les services de **police**. Ils seront donc **moins disponibles** pour faire leur travail de **sécurité intérieure** dans les **localités**.
- Les **gendarmes** ont déjà commencé à faire des **saisies** comme de l'huile d'olive **sans connaître** la **réglementation douanière** et donc à mauvais escient. Cela pose un énorme problème :
=> Compte tenu de leurs effectifs, les douaniers ne pourront pas assurer la procédure fiscale et encore moins la logistique de saisie voire de destruction.
- Cet article 9 du projet RIPOST va **désorganiser le travail inter-services existant** actuellement dans les CODAF (comités opérationnels départementaux anti-fraude) et les GIR (Groupes interministériels de recherches), où chacun a son rôle selon son administration. Si l'article 9 de ce projet est appliqué, il y aura une **concurrence malsaine sans renforcement des investigations fiscales**, qui pourtant sont le volet qui fait le plus mal aux organisations criminelles.
- L'importance en nombre des services de police et leur visibilité vont **réorienter les filières criminelles**.
=> Des années de renseignement douanier, qui fait partie du 1^{er} cercle, seraient perdues, ce qui conduirait à une explosion de la criminalité organisée.



Un projet à l'impact doublement explosif !

Le Sénat dialoguera avec le ministre à la mi-mai. **Deux points importants à ce niveau :**

- 1°) Nous sommes en présence de la commission des lois constitutionnelles du Sénat, la question de la **constitutionnalité** fait donc écho chez ses membres.
- 2°) L'affichage des **impacts matériels** pour leurs localités sera désastreux. Pensons aux stocks de marchandises périssables pourrissantes et au danger que représentent les mortiers et feux d'artifices avec un stockage inadapté, puisqu'aucune coordination ne se fera entre la douane et les services de police.

Derrière les concepts faussement attrayants du Gouvernement sur le papier, il y a la réalité du terrain ! Pas d'usine à gaz ! Il faut des moyens douaniers massifs !